

LE FOLEMBRAYSIEN

2002



BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FOLEMBRAY
EDITION N° 2
ANNEE 2002

Chers Folembraysiennes et Folembraysiens,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous présenter ce deuxième bulletin municipal depuis que vous nous avez témoigné votre confiance en mars 2001.

Comme nous nous y sommes engagés, nous vous tenons informés régulièrement de l'état d'avancement des travaux et activités dans le village.

Vous retrouverez dans ce journal des éléments de notre programme présenté en novembre 2001 dans la salle du Vivier et relayé par notre premier bulletin municipal tels que :

- l'extension des vestiaires du stade
- la mise en valeur du village
- la création d'un Centre de Rencontre Rural et Culturel
- la sécurité.

Toutes ces actions et réalisations ayant un coût, nous vous communiquons également une synthèse du budget établi avec rigueur et respectant notre engagement sur le financement de notre programme qui rappelons le, ne nécessite pas d'augmentations d'impôts locaux.



Echos du Clocher

Dates à retenir :

Les messes ou célébrations en notre Eglise Saint Pierre de Folembray.

- dimanche 7 juillet: messe à 11h00 (1^{ère} communion + baptême)

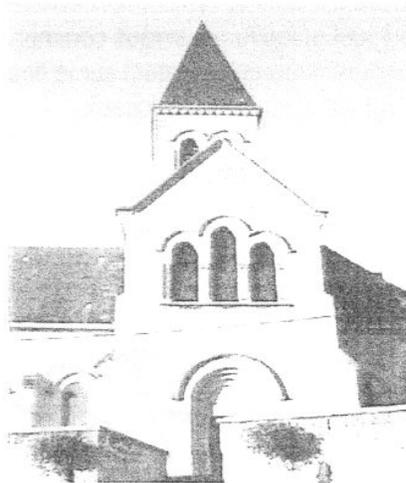
- dimanche 19 août: messe à 11h00 à Verneuil.

- dimanche 15 septembre: messe à 11h00.

Répétition de la chorale la veille de chaque messe le samedi à 14h00.

Cette année, les 4, 5 et 6 juin, nous avons accueilli au Vivier 53 enfants de Folembray et des environs venus préparer leur profession de foi.

Le 26 juin, les plus jeunes prépareront leur 1^{ère} communion.



Concernant l'entretien de ce monument faisant partie intégrante de notre patrimoine, les employés de la commune ont fabriqué des protections pour les vitraux sur la partie basse.

Quant à la partie haute, elle sera traitée dans un second temps puisqu'elle demande des moyens importants tels que la venue d'une nacelle.



Cadre de Vie - Environnement

L'année dernière, la commune de Folembray était inscrite au concours départemental des villes et villages fleuris.

Notre village a été retenu en première présélection en 2^{ème} position.

Vu l'effort de ses habitants, la commune se réinscrit pour l'année 2002.

Le concours des Maisons Fleuries a remporté un franc succès: 16 participants ont été récompensés avec des bons d'achat de notre fleuriste que nous remercions.

Nous reconduisons ce concours: 2 passages de la Commission auront lieu pour établir le classement.

Le premier aura lieu le 28 juin après-midi et le second fin août, début septembre.

Les résultats seront proclamés vers la fin du mois d'octobre après le résultat départemental.

Nous avons mené une action d'embellissement de notre village:

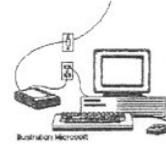
- Création de plusieurs massifs dans la rue Ambroise Croizat
- Achat de balconnières pour les barrières de l'école Nelly Fortez.
- Complément de bacs au niveau du mur de l'église.
- Deux colonnes florales pour l'entrée côté Coucy.

Sans oublier les 12000 pieds de fleurs qui ont été réalisés par les services de la commune.



VIE ASSOCIATIVE

Le deuxième semestre 2001 a vu naître une nouvelle association, **le club informatique de Folembray** présidé par Monsieur Eric TOURNEMOLLE; son but est la mise en commun des connaissances informatiques de chacun et l'échange de savoir faire au profit des adhérents.



Pour qu'ils puissent se rencontrer, la commune a mis à disposition une salle au premier étage du Vivier.

D'autres associations bénéficient déjà d'un local dans ce même bâtiment: la Fanfare de marche Municipale, Dance F.L.B., le Club de Judo, Dance Millenium.

Dans le courant du mois de juin 2002, des travaux importants de rénovation vont être engagés au rez de chaussée de la salle du Vivier; cela aura pour conséquence une immobilisation de cette salle pendant 7 à 8 mois.

Afin de provoquer le minimum de gêne aux Folembraysiens et aux associations pour leurs manifestations, le Conseil Municipal a décidé de remettre aux normes l'ancienne salle des fêtes située rue Louis Lavère.

A cette occasion, nous tenons à remercier le Président du Judo club de Folembray d'avoir accepté de déménager ses équipements dans une salle sur le site du Vivier et de cohabiter avec une autre association Dance Millenium pour la pratique de leurs activités.

Petit événement dans la vie de l'Union Sportive de Folembray: pour la première fois de son histoire le Club a participé à une finale de coupe départementale avec le Critérium du dimanche matin.

Le score était de 0 à 0 à l'issue du temps réglementaire; la séance des coups de pied au but leur a été fatale.

Bravo aux anciens pour avoir porté aussi haut les couleurs de notre commune.





DECHETS VERTS 2ème édition

Dans le Folembraisien 2001, nous avons développé comment protéger notre environnement.

Nombre de nos concitoyens nous ont compris et respectent la réglementation en vigueur.

Malheureusement, un noyau dur persiste et nous ne pouvons tolérer cet état de fait.

Notre commune est une des seules du canton à offrir le ramassage gratuit des déchets verts.

Ne nous obligez pas à revoir notre position. Tout manquement à la règle établie met en péril le ramassage et la gestion de ces derniers.

Si nous y sommes obligés, nous n'hésiterons pas à supprimer la collecte gratuite de ces déchets.

La responsabilité en incombera aux quelques récalcitrants.

Rappel :

Seuls seront ramassés :

- les tontes et autres déchets verts contenus dans des poubelles ou autres containers rigides dont le poids est supportable par le personnel communal.

- les branchages dans la mesure où ces derniers sont liés et d'un poids n'excédant pas 25 kilos.

L'enlèvement des déchets verts ou branchages en quantité importante doit faire l'objet d'une demande au secrétariat de la mairie et sera facturé au demandeur.

Il est interdit de déposer déchets verts et branchages sur les accotements et/ou dans tout autre endroit de la commune.

Déposez vos déchets verts et branchages le matin du ramassage (c'est à dire avant 08h30) ou au plus tôt le dimanche soir.

Comme nous, vous souhaitez une commune propre; alors respectez la réglementation.

Nous vous informons que la Communauté de Communes propose des composteurs à un prix très abordable; commandez-les, vous ferez ainsi votre propre compost et réaliserez des économies.

ATTENTION TRAVAUX !

Du nouveau depuis la première édition du bulletin municipal :

- l'acquisition d'une épareuse qui va nous permettre d'améliorer l'entretien de nos espaces verts.
- l'édification d'un mur et la pose de deux portails réalisés par notre personnel, pour clore une propriété communale donnant rue de l'Eglise.
- l'assainissement de la place du marché
- la pose d'une clôture rue du cimetière
- la création de trois espaces verts fleuris
- l'engazonnement d'accotements rue Ambroize Croizat
- la pose de nouvelles balconnières sur le mur d'enceinte de l'Eglise rue Henri Leguay et sur les barrières St André face à l'école Nelly Fortez.
- la réalisation d'un "bateau" rue Louis Lavère
- la pose de nouveaux panneaux d'affichage au "Bois de Midi" et place de la Mairie
- la mise en chantier d'une promenade entre la ruelle Bayeux et la gare SNCF.
Cet axe est interdit aux véhicules à moteur.
- la réhabilitation de la maison des "anciens et des jeunes" ainsi que la salle dite des "nourrissons".
- la mise en conformité électrique d'un appartement communal.
- l'entretien de la voirie et des espaces verts.
- la pose et dépose de panneaux de signalisation.

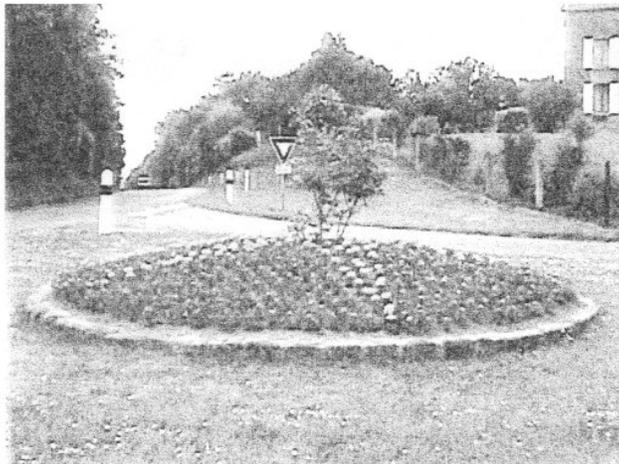
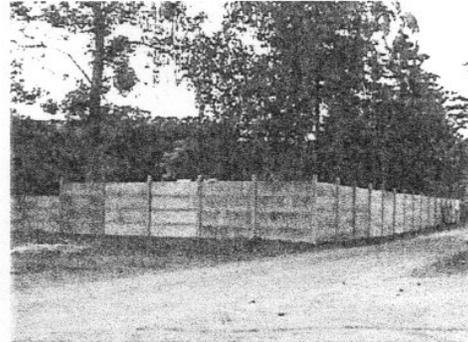
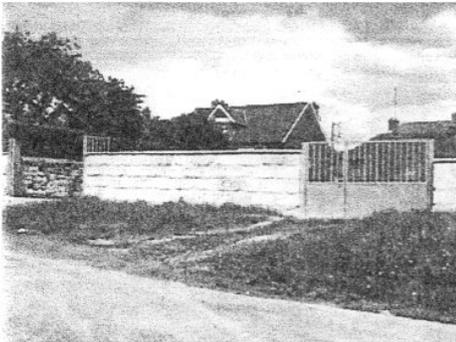


Travaux en cours ou à réaliser prochainement :

- pose de caniveaux entre rue Ambroize Croizat et impasse des Tournelles.
- drainage d'un fossé parallèle à l'impasse des tulipes.
- mise en œuvre d'un surpresseur rue du cimetière et création d'un point d'eau au nouveau cimetière.
- cimenter la cave de la mairie
- fabrication et pose d'un portail à l'école Gustave Masset.
- pose d'un grillage rigide côté place du marché afin de protéger l'école des intrus.
- création d'un parking face au stade municipal, côté droit en montant la rue Ambroise Croizat.



A cette liste incomplète, il convient d'ajouter l'entretien des écoles, de nos locaux, du cimetière, du stade municipal, du site du Vivier, la tonte et le nettoyage systématique de notre village.



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, le programme de développement de notre village s'est mis en route et nous vous en présentons l'état d'avancement:

- Centre de Rencontre Rural et Culturel : début des travaux 3^{ème} semaine de juillet, pour une durée de 6 mois.
- Ruelle Bayeux : décaissement + pose de bordures + enrobé fin août/début septembre 2002.
- Rue des Glatigny, rue Pierre Semard et Stalingrad : enrobé superficiel mi septembre 2002.



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

Le stade :

Les travaux d'extension des vestiaires du stade Municipal ont démarré courant mars 2002. Ce projet a vu le jour à partir d'une idée forte, les conséquences de la coupe du monde 1998.

En effet, suite à cet événement, le Conseil de Gestion des fonds Sastre, présidé par Mme Marie Georges Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports a décidé qu'une partie des bénéfices de cette manifestation pourrait être répartie au football amateur à travers des projets innovants sous l'appellation de Fonds Sastre.

Dès parution du décret en juin 2000, les dirigeants de l'Union Sportive de Folembroy très réactifs ont souhaité rencontrer M. Denis Cordier, Maire de la commune pour l'informer et lui présenter leur projet d'extension des vestiaires du Stade Municipal, avec l'idée de profiter de cette opportunité pour obtenir une subvention supplémentaire.

Le dossier fut instruit très rapidement avec l'aide du secrétariat de Mairie et déposé les semaines suivantes à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

La motivation était importante pour les dirigeants de l'U.S.F. car les installations étaient devenues insuffisantes au regard du nombre d'équipes évoluant sur le stade; en particulier le samedi après-midi pour nos plus jeunes joueurs.

Grâce à la qualité du dossier présenté, notre commune a obtenu la plus grosse subvention du Département et le projet global sera subventionné à hauteur de 80%.

Aujourd'hui, les travaux sont déjà bien avancés et dès la reprise de la prochaine saison nos joueurs pourront bénéficier de ces nouvelles installations.





LA SECURITE

Un problème majeur dans notre société

Une priorité pour l'équipe municipale

Afin de prévenir les risques d'accidents et d'améliorer la circulation, nous avons décidé de modifier le plan de circulation de notre village.

Ce faisant, nous répondons à une très vieille demande des riverains et de nombreux automobilistes et piétons.

Depuis le 1^{er} juin 2002, les rues : Brûlé, Mortier et une partie de la rue Henri Leguay sont en sens unique.

- la rue Brûlé dans le sens rue des Glatigny rue Ambroise Croizat
- la rue Mortier dans le sens rue Marcel Maillard rue des Hautes Avesnes
- la rue Henri Leguay dans le sens Rue Ambroise Croizat jusqu'aux Maisons du Parc

Nous allons également sécuriser le passage piéton situé face à l'école Nelly Fortez.

Nous avons demandé le renforcement de 5 points lumineux ainsi que la pose de compteurs forains Place du marché.

Nous souhaitons, avec votre participation, essayer d'améliorer le stationnement dans notre village.

Faites nous part de vos suggestions.



Par sécurité, nous n'entendons pas seulement la sécurité des personnes mais également la sécurité des biens.

Dans ce domaine, nous disons " *Assez : Cela suffit* ".

Pendant combien de temps allons nous rester sans réagir face à la dégradation de notre patrimoine, de nos espaces verts et fleuris.

Il est inadmissible :

- de laisser détruire impunément notre église.
Les vitraux d'une valeur inestimable sont la cible de voyous sévissant dans notre village.
- de rencontrer vers 2 ou 3 heures du matin des groupes plus ou moins importants de jeunes (dont certains sont même très jeunes) et retrouver après leur passage nombre de bouteilles de bière, d'alcool, d'emballages de toutes sortes, d'espaces fleuris saccagés ou d'abris bus tagués.

Notre responsabilité est engagée; n'hésitons pas à prévenir la gendarmerie et le cas échéant à porter plainte.

Parents, ne soyez pas victimes de vos enfants. Réagissez.

Vivre dans notre village en toute quiétude est possible si vous le voulez.

Ensemble, réagissons avant qu'il ne soit trop tard.

Vivre pleinement et en toute sécurité à Folembray telle est notre ambition.



LE BUDGET

Projet de budget de fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Comptes	Opérations		Comptes	Opérations	
60 Achats et variations de stocks	114500,00	751070,77	70311 Concession cimetiére	915,00	6002,01
61 Services extérieurs	40950,00	268614,39	7083 Locations diverses	1000,00	6559,57
62 Autres services Extérieurs	21700,00	142342,67	70878 Autres redevables	2300,00	15087,01
635 Impots, Taxes et assimilés	5000,00	32797,85	7311 Contribution directes	164697,00	1080341,50
Total 011	182150,00	1194825,68	7336 Droits et places	1200,00	7871,48
63 Impots, Taxes et assimilés	3300,00	21646,58	7361 Licences boissons	200,00	1311,91
64 Charges de personnel	393400,00	2580534,84	7363 Impots sur spectacles	91,00	596,92
Total 012	396700,00	2602181,42	7388 Droits de mutations	7000,00	45916,99
65 Charges de gestions courantes	112672,00	739079,87	7411 Dotation forfaitaire	229000,00	1502141,53
66 Charges financières	22241,00	145891,40	74121 Dotation rurale 1	12100,00	79370,80
023 Virement à l'investissement	81564,00	535024,77	744 Régul exercice	1879,00	12325,43
Total	795327,00	5217003,13	745 Dotation aux instit	4700,00	30829,98
			74833 Taxe profes	27573,00	180867,02
			74834 Taxe Fonc	3196,00	20964,39
			74835 Taxe Hab	15349,00	100682,84
			74837 Péréquation	38100,00	249919,82
			752 Revenus des immeubles	52300,00	343065,51
			758 Gestion courante	2000,00	13119,14
			6419 Rembours personnels	185200,00	1214832,36
			002 Excédent reporté	119080,00	781113,60
			Total	867880,00	5692919,61
			Résultat	72553,00	475916,48

Budget d'investissement

Dépenses			Recettes		
Comptes	Opération		Comptes	Opération	
	euros	francs		euros	francs
2188-177	3265,00	21417	002 Report excédent	53151,00	348647,71
2313-165	1906,00	12502,54	1641 Emprunts	149224,00	978845,27
2118 ligne SNCF	5500,00	36077,64	10222 FCTVA	23025,00	151034,10
2188 Outillage divers	3000,00	19678,71	1641 Pret Relai TVA	93300,00	612007,88
2118 Terrain ROGNON	49000,00	321418,93	165 dossier	335,00	2197,46
21578 Matériel de voirie	20000,00	131191,4	1431 DGE outillage	750,00	4919,68
2313-169 Vestiaire stade	94500,00	619879,37	1431 DGE Mat divers	3130,00	20531,45
2313 Maison petite enfance	229000,00	1502141,53	1431 DGEcoffret forains	2880,00	18891,56
2313 Hall expo	11200,00	73467,18	1321 Fonds Sastre	29800,00	195475,19
2315 Coffret forains	9500,00	62315,92	1323 Sub CG	43000,00	282061,51
2313 CRRC	303000,00	1987549,72	1322 Maison petite enfance	158500,00	1039691,85
2315 Entretien village	76000,00	498527,32	1322 Sub Région Vivier	147000,00	964256,79
2183 Matériel informatique	2000,00	13119,14	1322 Sub CG	91000,00	596920,87
1641 Emprunts	58788,00	385624	Virement de fonctionnement	81564,00	535024,77
Total tranche 2002 Programme	866659,00	5684910,4	Total tranche 2002	866659,00	5684910,40
			Besoin	0,00	0,00

FETE DES MERES

Le samedi 25 mai 2002, veille de la fête des mères, une sympathique réunion a eu lieu à la mairie afin d'honorer l'une d'entre elles.

Madame Corinne PICOULET, née LOISEAU, mère de 4 enfants a reçu des mains de Monsieur Denis CORDIER la médaille de bronze de la Famille Française. Elle était accompagnée de son mari et de ses enfants. Dans son discours d'accueil, Monsieur le Maire a fait l'éloge de toutes les mamans et rappelé combien la tâche de celles-ci était difficile.



Madame Corinne PICOULET entourée par son mari (à droite) et Monsieur Denis CORDIER (à gauche)

La municipalité lui a remis, avec le diplôme et la médaille, une composition florale. Le Comité des Fêtes a offert une rose à toutes les mamans présentes à cette cérémonie. Le Conseil Municipal, les responsables d'associations et des récipiendaires des années précédentes entouraient la nouvelle médaillée. Un verre de l'amitié, offert par la Commune, a clôturé cette bien charmante manifestation.



Après la remise du bouquet



Une partie de l'assistance

<p>COIFFURE MARIE-FRANCE 2, rue du Cimetière 02670 FOLEMBRAY Tél. 03 23 52 40 90</p>	<p>* TAXI-AMBULANCES Eric DUFOUR 2, rue Henri Leguay - 02670 FOLEMBRAY ☎ 03 23 52 48 77</p> <p>Tous déplacements Toutes distances allongés ou assis 24 heures sur 24</p> <p><i>Répondons à vos besoins :</i> Urgence, hospitalisation, sortie Transfert, maternité, consultation Traitement longue maladie (dialyse, rayons, etc...) Cure thermique, maison de repos</p>
<p> LE MEILLEUR ACCUEIL  VOUS SERA RESERVE AU SALON AGNES COUPE HOMME ET ENFANT ET A VOTRE DOMICILE ☎ : 06 22 06 41 08</p>	<p>sincoplas</p> <p></p> <p>SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DES MATIÈRES PLASTIQUES</p> <p>57, RUE HENRI LITOLFF R.C.S. NANTERRE 305770827 F-92270 BOIS-COLOMBES N°SIRET 30577082700014 Téléphone : 33 (0) 1 47 82 06 41 N° TVA : FR 92270827 Télécopie : 33 (0) 1 47 82 36 67 C.C.P. PARIS 9208011 N°A 3414</p>
<p>La coiffure à votre domicile</p> <p>Pour vous le temps est précieux, vous avez des enfants, des difficultés à vous déplacer, un événement important, ou tout simplement l'envie d'essayer, alors n'hésitez plus.</p> <p>PRENEZ RENDEZ-VOUS SUR SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE Féminin - Masculin - Junior GUZMAN CELINE ☎06-10-15-74-41</p> <p><small>Pour vos rendez-vous, appelez avant 5h30 entre 12h et 13h ou après 19h.</small></p>	<p>SARL MAP Montage Assemblage Prestations de services</p> <p>Pascal DEVAL</p> <p>2 Bis rue Jean Jaurès 02 670 Folembroy Tél. : 03 23 52 26 72 Fax : 03 23 52 26 72</p> <p>Tél portable : 06 16 66 14 67</p>
<p>Peinture - Décoration Revêtements de sols Trompe l'œil Lettres peintes</p> <p>Christian FOLLI</p> <p>12, rue Henri Leguay Tél. 03 23 52 74 21 02670 FOLEMBRAY 03 23 52 32 81</p>	<p></p> <p>S.C.R.P. 03.23.40.04.39 1 rue Glatigny 02670 FOLEMBRAY</p> <p>Service - Chauffage - Rénovation Placô - Plomberie</p>
<p>PLOMBERIE CHAUFFAGE</p> <p>Olivier ROLAND</p> <p>Siège Social : 9, rue du Buat 02300 BETHANCOURT EN VAUX Siret 437 555 451 00016</p> <p>Bureau et Correspondance : 10, rue Marcel Maillard 02670 FOLEMBRAY Tél. 03 23 52 41 82</p>	<p>LA POSTE </p> <p>02-FOLEMBRAY</p>
<p>SARL C.P.E.R Chauffage- Plomberie- Electricité- Maçonnerie- Carrelage</p> <p>M. SZALEK Entreprise générale de bâtiment</p> <p>471 rue de la Montagne 02200 BILLY SUR AISNE Tel: 03.23.72.64.19 RC 41756280800010</p>	<p>MAZUREK François ARTISAN MAÇON 02380 PONT-ST-MARD Tél. 03 23 38 82 11 307 525 782 - RM 02</p>



BOULANGERIE - PATISSERIE
THIEBAUT Gérard
 9-11, rue Henri Leguay
 02670 FOLEMBRAY
 Tél. 23 52 75 86
 SIRET 319 957 964 0002 APE 2040

LE GRAND CERF
 Bar Presse
 Brasserie Jeux
 Grande Salle pour Banquets

D.I.M.EX
 Dumont Import Export
D.I.M.EX
OUVERT AU PUBLIC
TOUS LES SAMEDIS
 De 10 h à 12 h et 14 h à 19 h
 Site Du Vivier Folembray
 La vannerie c'est une gamme de produits.

ALIMENTATION GÉNÉRALE
Mme KANA
 8, AVENUE AMBROISE CROIZAT
 02670 FOLEMBRAY
 ☎ 23.52.74.34

CATHY FLORE
Toutes Compositions Florales
 - Téléfleurs -
 02670 FOLEMBRAY
 03 23 52 44 85
 RG : A 952 199 500 - 89 A 105

GARAGE FREREBEAU Denis
 Agence RENAULT
MECANIQUE - TOLERIE
 33, rue Simone Lefevre
 02670 FOLEMBRAY
 Tél : 03 23 52 74 28
 Fax : 03 23 52 07 44

GARAGE ALAIN TOFFIN
 Mécanique-Tolerie-Peinture
 Toutes Marques
 Passage au marbre Datatiner Laser
 19, Rue Marcel Maillard
 02670 FOLEMBRAY
 ☎ : 03 23 52 74 08
 ☎ : 03 23 52 32 32
AGENT OFFICIEL FIAT

BAR ♦ TABAC ♦ LOTO ♦ JEUX
La THÉVENOTTE
Café Laurent VIGES
 (face à la Mairie)
 2, rue Marcel Maillard
 02670 FOLEMBRAY
 Tél. 03 23 52 74 19

F. CARPENTIER
 CHARBON - FIOUL - GAZOLE
 21, rue de la République
 02700 AMIGNY-ROUY
 Tél. 03 23 52 14 29
 Fax 03 23 38 09 23

Gros
 Detail
L'ARLEQUIN
 Tout pour la Fête
 le Vivier
 02670 FOLEMBRAY
 Ouvert sur RdV
 et de 14H à 18H30
L'ARLEQUIN
 Tout pour la Fête
 16 Allée des Glycines
 02300 CHAUNY
 Tél/fax
 03.23.38.00.52

PICARTOPVILLE
 Cartes postales anciennes,
 Brocante antiquité,
 Toutes collections,
 Livres, revues, etc...

MEUNIER Laurent
 Maçonnerie - Couverture
 Isolation - Ramonage
 Terrassement
 4 rue Clotigny
 02670 FOLEMBRAY
 Tél. : 03.23.52.41.04
 FA 64 344 387 801 00010

Mr Begard Bernard
 Espèce Vert
 Exploitant Forestier

14 rue du Colonel Fabien
 02670 FOLEMBRAY

03.23.52.47.27.
 06.13.45.87.28.

UN PEU D'HISTOIRE...



Présentation du C.M. 287

Créé le 1^{er} juillet 1973, le Centre Mobilisateur 287 est implanté dans l'ancienne verrerie de Folembray; elle-même construite dans la propriété de l'ancien château du Vivier.

Le C.M. est chargé de la protection de ses installations face aux menaces principales : l'intrusion , le vol ainsi que l'incendie.

Le C.M. disposait de militaires du rang et de chiens de garde, et en matériel d'une motopompe incendie pour concourir à lutter contre ces menaces.

Bref historique

Un bref retour dans le temps va permettre de connaître une partie de l'histoire de Folembray et de son casernement militaire.

Enguerrand III de la maison de Coucy fait bâtir le château de Folembray qui, de la maison d'Orléans, entre en 1400 dans le domaine de la Couronne quand Louis XII succède à Charles VIII.

Le voisinage des forêts de Coucy et de Saint-Gobain inspire beaucoup de goût à François Ier qui aimait la chasse.

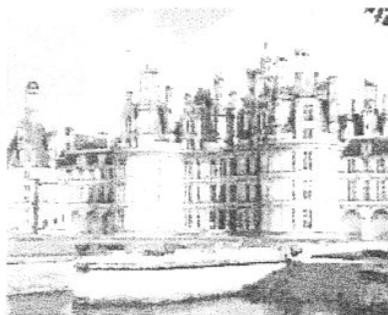
Il y fait rebâtir le château avec une élégance digne de sa passion pour les arts.

Folembray ne plait pas moins à Henri IV.

La belle Gabrielle d'Estrées rend alors au château toute sa splendeur ou au moins tous les charmes que lui avait prêtés Diane de Poitiers.

C'est de ce château qu'Henri IV dirige le siège de La Fère entrepris en décembre 1595.

C'est là que le traité de paix projeté à Saint Germain l'année précédente est conclu avec le Duc de Lorraine Charles III; et c'est encore à Folembray que le Duc de Mayenne fait sa soumission qui, par l'édit du mois de janvier 1596, met fin à la Ligue.



INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE FOLEMBRAY

DE 1840 à 1929

- 1840 : M. DOUBLET ancien élève de l'école Normale
1843 : M. VALLEE
1845 : M. VERNIER Prudent
1850 : Mme DAGUE
1856 : Démission de l'institutrice qui est remplacée par une religieuse
1858 : M. HEU
M. LABRUYERE
1866 : M. LEMOINE Isidore
1867 : Mme BERTIN née PETIT
1867 : octobre Mlle STUMPF en religion Sœur Delphine
1871 : M. LEUILLY Jules
1878 : mai M. MOURET Josep intérimaire
1878 : septembre M. LACHAUD Antoine
1878 : novembre Frère LACHAUD Congréganiste
1885 : M. DALBEIGUE Antoine
1891 : M. FERU Alexandre
1892 : Sœur LEQUEUX
1893 : M. GOBERT ensuite chef de comptabilité des verreries de Folembray
1895 : Mlle PROY
1900 : Mlle CORDONNIER
1901 : M. GUILLOT
1908 : M. BOULANGER
1914/1918 : Guerre et évacuation des écoles réouvertes fin 1918 par M. et Mme BOULANGER
1919 : M. et Mme COLLET
1920 : M. et Mme DUBREUILLE
1924 : M. et Mme GRENIER
1927 : M. et Mme PETIT
1929 : M. et Mme FORTEZ



GARDES MEDICALES

SEMAINE

SECTEUR de COUCY



Docteur DIOUF
COUCY-le-CHÂTEAU
03 23 52 73 12

Docteur BRANDON
COUCY-le-CHÂTEAU
03 23 52 70 15

Docteur HAGE
FOLEMBRAY
03 23 52 74 32

JUN 02		JUILLET 02		AOÛT 02	
03 au 07	BRANDON	01 au 05	BRANDON	Ve 02	HAGE
10 au 14	DIOUF	08 au 12	HAGE	05 au 09	DIOUF
17 au 21	HAGE	15 au 19	DIOUF	12 au 16	DIOUF
24 au 28	DIOUF	22 au 26	BRANDON	19 au 23	BRANDON
		29 au 31	HAGE	26 au 30	HAGE

SEPTEMBRE 02		OCTOBRE 02		NOVEMBRE 02	
02 au 06	DIOUF	01 au 04	BRANDON	04 au 08	DIOUF
09 au 13	BRANDON	07 au 11	HAGE	12 au 15	HAGE
16 au 20	HAGE	14 au 18	DIOUF	18 au 22	BRANDON
23 au 27	DIOUF	21 au 25	BRANDON	25 au 29	DIOUF
Lu 30	BRANDON	28 au 30	HAGE		

DECEMBRE 02		JANVIER 03		FEVRIER 03	
02 au 06	HAGE	Ve 03	BRANDON	03 au 07	HAGE
09 au 13	BRANDON	06 au 10	DIOUF	10 au 14	BRANDON
16 au 20	DIOUF	13 au 17	HAGE	17 au 21	DIOUF
23 au 26	HAGE	20 au 24	BRANDON	24 au 28	HAGE
Ve 27	HAGE	27 au 31	DIOUF		
30-31	BRANDON				

MARS 03		AVRIL 03		MAI 03	
03 au 07	BRANDON	01 au 04	DIOUF	Ve 02	DIOUF
10 au 14	DIOUF	07 au 11	BRANDON	07 au 09	BRANDON
17 au 21	HAGE	14 au 19	HAGE	12 au 16	HAGE
24 au 28	BRANDON	22 au 25	BRANDON	19 au 23	DIOUF
Lu 31	DIOUF	28 au 30	DIOUF	26 au 30	BRANDON



GARDES MEDICALES

WEEK-END

SECTEUR de COUCY



Docteur DIOUF
COUCY-le-CHÂTEAU
03 23 52 73 12

Docteur BRANDON
COUCY-le-CHÂTEAU
03 23 52 70 15

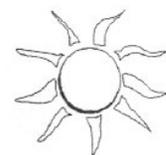
Docteur HAGE
FOLEMBRAY
03 23 52 74 32

JUN 02		JUILLET 02		AOÛT 02	
S 01 - D 02	HAGE	S 06 - D 07	BRANDON	S 03 - D 04	HAGE
S 08 - D 09	BRANDON	S 13 - D 14	HAGE	S 10 - D 11	DIOUF
S 15 - D 16	DIOUF	S 20 - D 21	DIOUF	Je 15	DIOUF
S 22 - D 23	HAGE	S 26 - D 27	HAGE	S 17 - D 18	DIOUF
S 29 - D 30	DIOUF			S 24 - D 25	BRANDON
				S 31	HAGE

SEPTEMBRE 02		OCTOBRE 02		NOVEMBRE 02	
D 01	HAGE	S 05 - D 06	BRANDON	Ve 01	HAGE
S 07 - D 08	DIOUF	S 12 - D 13	HAGE	S 02 - D 03	HAGE
S 14 - D 15	BRANDON	S 19 - D 20	DIOUF	S 09 - D 10	DIOUF
S 21 - D 22	HAGE	S 26 - D 27	BRANDON	Lu 11	DIOUF
S 28 - D 29	DIOUF			S 16 - D 17	HAGE
				S 23 - D 24	BRANDON
				S 30	DIOUF

DECEMBRE 02		JANVIER 03		FEVRIER 03	
D 01	DIOUF	Me 01	BRANDON	S 01 - D 02	DIOUF
S 07 - D 08	HAGE	S 04 - D 05	BRANDON	S 08 - D 09	HAGE
S 14 - D 15	BRANDON	S 11 - D 12	DIOUF	S 15 - D 16	BRANDON
S 21 - D 22	DIOUF	S 18 - D 19	HAGE	S 22 - D 23	DIOUF
Me 25	HAGE	S 25 - D 26	BRANDON		
S 28 - D 29	HAGE				

MARS 03		AVRIL 03		MAI 03	
S 01 - D 02	HAGE	S 05 - D 06	DIOUF	Je 01	DIOUF
S 08 - D 09	BRANDON	S 12 - D 13	BRANDON	S 03 - D 04	DIOUF
S 15 - D 16	DIOUF	S 19 - D 20	HAGE	Je 08	HAGE
S 22 - D 23	HAGE	Lu 21	HAGE	S 10 - D 11	BRANDON
S 29 - D 30	BRANDON	S 26 - D 27	BRANDON	S 17 - D 18	HAGE
				S 24 - D 25	DIOUF
				Je 29	BRANDON



LES C.L.S.H.

Plus connus sous le nom de *Centres aérés*, les C.L.S.H. (Centres de Loisirs Sans Hébergement) sont organisés par la Communauté de Communes du Val de l'Ailette et accueillent des enfants des communes adhérentes. Des circuits de ramassage en autocar sont organisés en fonction des demandes.

Les familles peuvent inscrire leur(s) enfant(s) à l'un ou l'autre de ces centres ou aux deux. Les CLSH fonctionneront cette année à FOLEMBRAY du 8 au 26 juillet et à COUCY-LE-CHÂTEAU du 29 juillet au 16 août.



Ils sont ouverts du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures avec accueil possible à partir de 8 heures 30 et jusqu'à 17 heures 30 quand les parents travaillent. Les enfants de l'extérieur apportent leur repas de midi et déjeunent sur place. Cette année, nous serons équipés de fours à micro ondes pour réchauffer les plats et éviter ainsi de manger "froid" tous les jours. Le goûter est fourni par le centre.

Pour 2002, le CLSH de FOLEMBRAY peut accueillir 130 enfants de 4 à 15 ans, celui de COUCY-LE-CHÂTEAU 50 de 4 à 14 ans.

Ces centres sont habilités par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et ont reçu l'agrément de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour l'accueil des enfants de 4 à 6 ans.

Le CLSH de FOLEMBRAY

Le CLSH de FOLEMBRAY est basé à l'école Gustave MASSET mais les activités seront aussi pratiquées sur le terrain de sports, dans les bois, ... Peut-être même serez-vous sollicités pour répondre à des questions ou des énigmes lors des jeux de piste ou rallyes organisés dans Folembray.



Une équipe locale d'animation composée d'une directrice et d'une douzaine d'animateurs (diplômés, stagiaires ou sans formation) encadrera tous ces jeunes. Tous se sont réunis plusieurs fois avant l'ouverture du centre afin de mettre en place le programme d'activités qui sera proposé aux enfants.



Des jeux, des activités manuelles, des activités d'expression, des sorties, des piques-niques, des campings, ... seront organisés tout au long de ces 3 semaines.



Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 26 juillet après-midi dans la cour de l'école Gustave Masset pour notre spectacle de clôture. Que vous ayez ou non des enfants, que ceux-ci soient venus ou non, vous êtes invités et serez les bienvenus.

Tarifs: par enfant: 22,50 € pour une semaine de 5 jours + 4,50 € par jour de camping

Les bons vacances de la CAF ou de la MSA sont déductibles de ces sommes.

Le CCAS de la commune de FOLEMBRAY alloue une aide supplémentaire aux familles aux ressources modestes de FOLEMBRAY dont les enfants fréquentent les CLSH ; cette aide est fonction du quotient familial.

Toute information complémentaire concernant les CLSH peut être obtenue auprès de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette (tél: 03 23 52 37 40) ou de Franciane PETIT (tél: 06 20 52 48 02 ou à l'école 03 23 52 17 57).



QUELQUES INFOS PRATIQUES

REDEVANCE AUDIOVISUELLE

Son montant :

- 116,50 € pour une télé couleurs
- 74,31 € pour une télé noir et blanc



Si vous souhaitez payer votre redevance 2003 en 3 fois, vous devez en faire la demande au centre régional de Lille avant le 10 décembre 2002.



AIDE JURIDICTIONNELLE

Cette aide permet aux personnes ayant des revenus modestes la prise en charge partielle ou totale des frais engagés lors d'une procédure. Peuvent être pris en charge, les honoraires d'avocat, d'huissier, d'avoué, ... et ceci pour des procédures concernant le droit de la famille, le droit du travail, le droit pénal, fiscal, immobilier, ...

Revenus nets mensuels perçus en 2001	Pourcentage de l'aide accordée
Jusqu'à 802 €	100 %
De 802 à 838 €	85 %
De 839 à 884 €	70 %
De 885 à 947 €	55 %
De 948 à 1020 €	40 %
De 1 021 à 1 111 €	25 %
De 1 112 à 1 203 €	15 %

Ajoutez à ces sommes 91 € par personne à charge (enfant, conjoint, concubin, ...)

Cette demande d'aide doit être adressée au Tribunal de Grande Instance (bureau de l'aide juridictionnelle) qui peut vous renseigner.



LA POSTE : horaires d'été

Du 1^{er} juillet au 24 août 2002, le bureau de poste de FOLEMBRAY sera ouvert au public aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h15 et de 14h45 à 16h45 (au lieu de 8h45/11h45 et 13h45/16h45)

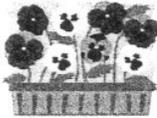
Le samedi : de 9h à 12h (inchangé)

ETAT CIVIL (du 1^{er} novembre 2001 au 10 juin 2002)



Naissances :

GENTE Rémy Claude Albert	né le 2 novembre 2001
RACINET Elisa Bernadette Jacqueline	née le 7 novembre 2001
QUARRE Claire Augustine Cornil	née le 19 novembre 2001
HAVEZ Yvann Louis Clément	né le 19 novembre 2001
GUENET Elisa Gabrielle Thérèse	née le 13 décembre 2001
GRICOURT Jonathan Karmel François	né le 26 décembre 2001
BLANGEAIS Méliissa Lamia	née le 15 janvier 2002
LEMAIRE Léa Madeleine Micheline	née le 25 janvier 2002
DUPARQUE Victor Jean-Claude	né le 3 février 2002
MURET Elise Micheline Yvonne	née le 15 février 2002
DANGREMONT Gaëtan Jean-Luc Gilbert	né le 18 février 2002
GOETZ Thibaut Raphaël	né le 26 février 2002
LELEU Lucas	né le 12 mars 2002
ARNOULT Théo	né le 4 avril 2002
VIOT Camille Elie Victor	né le 7 avril 2002
LEROY Laurine Catherine Amandine	née le 9 mai 2002
CHERAFT Johan	né le 22 mai 2002



Décès :

CAILLAUD Claude	décédé le 9 février 2002
DELORME Joseph Victor	décédé le 5 mars 2002
VILLERS Claude	décédé le 17 mars 2002
TASSIN Daniel Fernand	décédé le 18 mars 2002
SCHMIDT Pierre	décédé le 29 mars 2002
VELGE Cécile Marie Joséphine Madeleine Maximilienne veuve MILLET	décédée le 31 mars 2002
LORIETTE Henriette Eglantine Augustine veuve BONNARD	décédé le 28 mai 2002
MAILLARD Simone Marguerite veuve LE NOURS	décédée le 30 mai 2002
PELTIER Michel Hubert	décédé le 2 juin 2002
MOLLET Renée Lucie épouse JOURDAIN	décédée le 3 juin 2002
LOISEAU Claude	décédé le 9 juin 2002



Mariages :

GOEUSSE Christophe Robert	et CRETELLE Sandrine Christiane
Mariés le 22 avril 2002	
GOËTZ Raphaël Roger	et VANLERBERGHE Isabelle Christine Nathalie
Mariés le 1er juin 2002	

Quelques dates

- ☞ 7 juillet 2002: **Brocante des chasseurs** organisée sur la Place Verte par la Société de chasse à tir.
1€ le mètre linéaire
Réservations au 03 23 52 42 28 ou au 03 23 52 73 72
- ☞ 27-28-29 juillet 2002: **Fête patronale**
- ☞ 25 août 2002: **Challenge Jean-Luc KUMORECK** au terrain de foot

Quelques permanences en mairie

- ☞ 10 juillet 2002: **Pédicure** (à partir de 11h30)
- ☞ **Consultation des nourrissons**: 2 juillet et 10 septembre 2002 à 9 heures
- ☞ **AMSAM** (aide-ménagère): Mme Marie-Astrid PIENNE le mardi à 10h30 sauf le 1^{er} mardi du mois
- ☞ **Sécurité Sociale**: Mme Géraldine OLIVIER le mercredi de 9 à 11 heures
- ☞ **DIPAS** (accueil et orientation): Mme Sylvie REYGAERT le vendredi de 14 à 16 heures
- ☞ **R.A.M.-La Petite Enfance**: Mme Virginie LANDELLE le jeudi de 9 à 12 heures

VACANCES: Année scolaire 2002/2003 (zone B)

Rentrée des élèves: Mardi 3 septembre 2002

Vacances de la Toussaint: du mercredi 23 octobre après la classe au lundi 4 novembre au matin

Vacances de Noël: du samedi 21 décembre après la classe au lundi 6 janvier au matin

Vacances d'hiver: du samedi 15 février après la classe au lundi 3 mars au matin

Vacances de printemps: du samedi 12 avril après la classe au lundi 28 avril au matin

Vacances d'été: samedi 28 juin après la classe

Jours fériés:

Lundi 11 novembre 2002

Jeudis: 1^{er} mai, 8 mai et 29 mai 2003

Lundi 9 juin 2003

INFO DE DERNIERE MINUTE

Madame Pascale BRYCOVE qui s'occupe depuis plusieurs années déjà de notre CRLD (Centre Rural de Lecture et de Documentation) plus connu sous le nom de bibliothèque a passé avec succès l'examen d'auxiliaire de bibliothèque. Nous lui adressons toutes nos félicitations.